Nations Unies S/2011/562



Conseil de sécurité

Distr. générale
8 septembre 2011
Français
Original : anglais

Lettre datée du 8 septembre 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance la communication ci-jointe, datée du 2 septembre 2011, du Secrétaire général délégué de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, Claudio Bisogniero, transmettant le rapport sur les opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan pour la période du 1er mai au 31 juillet 2011 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

11-49035 (F) 270911 280911



Annexe

Lettre datée du 2 septembre 2011 adressée au Secrétaire général par le Secrétaire général délégué de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

[Original : anglais]

Conformément aux résolutions 1386 (2001) et 1943 (2010) du Conseil de sécurité, je vous fais tenir ci-joint un rapport sur les opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) en Afghanistan pour la période allant de mai à juillet 2011 (voir pièce jointe).

Je vous serais obligé de bien vouloir le communiquer au Conseil de sécurité.

(*Signé*) Claudio **Bisogniero**

Pièce jointe

Rapport trimestriel au Conseil de sécurité sur les opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité

[Original : anglais]

Introduction

1. Soumis en application des résolutions 1386 (2001) et 1943 (2010) du Conseil de sécurité, le présent rapport a pour objet de rendre compte à l'Organisation des Nations Unies de l'exécution du mandat de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) pour la période allant du 1er mai au 31 juillet 2011. Au 2 août 2011, les effectifs totaux de la FIAS étaient de 130 804 personnes, fournies par 28 pays membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et par 20 autres pays. L'OTAN et la FIAS invitent d'autres États Membres de l'ONU à appuyer la mission qui leur a été confiée par l'ONU en mettant des formateurs et des conseillers à la disposition des Forces nationales de sécurité afghanes ainsi qu'en apportant un soutien accru aux secteurs civils de la gouvernance et du développement.

2. Au cours de la période considérée, la FIAS a continué d'apporter son aide au Gouvernement afghan, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Du 1er mai au 31 juillet 2011, elle a subi 2 013 pertes au total (149 soldats ont été tués et 1 839 blessés au combat et 25 ont trouvé la mort dans d'autres circonstances).

3. La période considérée a été jalonnée par un certain nombre d'événements marquants, la tendance générale étant positive. La mort d'Osama ben Laden n'a eu que des incidences limitées pour la mission de la FIAS, par exemple l'interruption temporaire des consultations militaires tripartites entre représentants de l'Afghanistan, du Pakistan et de la FIAS. Avec la saison des combats qui battait son plein, les insurgés ont été sous la pression constante des opérations combinées des Forces nationales de sécurité afghanes et de la FIAS. Par rapport à la même époque de l'année passée, on a assisté au cours de ce trimestre à une nette augmentation des attaques spectaculaires et de la pose d'engins explosifs improvisés, mais globalement à une diminution des attaques lancées par l'ennemi. Le 22 juillet, le début de la transition vers la prise en main de la sécurité par les Forces de sécurité nationale afghanes a marqué pour la communauté internationale l'étape la plus importante franchie à ce jour en Afghanistan. Les cérémonies dirigées par le Gouvernement afghan n'ont connu que peu ou pas d'interférences de la part des insurgés. Les autres points saillants de la période considérée sont les suivants :

a) Le 28 mai, a été inaugurée l'École de la police militaire, dernière des 12 écoles spécialisées des Forces nationales de sécurité afghanes. Elle formera les membres de la police militaire de l'Armée nationale afghane, les grades supérieurs des sous-officiers, des maîtres-chiens, des spécialistes du contre-terrorisme d'action rapide et du personnel des services de protection;

b) Le 28 juin, le Comité permanent de la sécurité du Conseil commun de coordination et de suivi a confirmé le consensus international visant à porter à 352 000 personnes les effectifs des Forces nationales de sécurité afghanes pour le mois d'octobre 2012. Les effectifs de l'armée afghane et de la police afghane passeront ainsi, respectivement, à 195 000 et 157 000 personnes. Par conséquent,

bien que le Conseil commun de coordination et de suivi doive encore entériner la demande à sa réunion d'octobre, l'augmentation des effectifs des Forces nationales de sécurité afghanes au-delà de l'effectif convenu actuel (305 600) est acquise;

c) Le 29 juin, a été tenue à Kaboul la première réunion du Groupe de travail de la Commission conjointe Afghanistan-Pakistan pour la paix. Le Pakistan a réaffirmé son soutien à un processus de paix et de réconciliation dirigé par l'Afghanistan et sous son contrôle et sa volonté d'encourager et faciliter un processus sans aucune exclusive;

d) Le 4 juillet, la Mission de soutien de l'OTAN pour l'état de droit a été mise en place en Afghanistan; elle opère sous les auspices de l'OTAN, mais s'appuie actuellement sur le personnel des États-Unis déjà déployé sur place dans le cadre de la Force détachée en Afghanistan pour l'état de droit. Toutefois, des postes au sein de la Mission de l'OTAN sont ouverts aux contributions nationales de la communauté internationale. La Mission fournit des compétences essentielles sur le terrain ainsi que des moyens de liaison et de sécurité aux fournisseurs civils afghans et internationaux d'assistance technique pour édifier le système de justice pénale afghan, développer l'accès à des services de règlement des différends, lutter contre la corruption et contribuer ainsi à accroître la légitimité du Gouvernement afghan, autant d'éléments clefs d'un processus de transition irréversible;

e) Le 12 juillet, Ahmed Wali Karzai, demi-frère du Président Karzai et ancien Président du Conseil provincial de Kandahar, a été assassiné à son domicile de Kandahar par un commandant de la Police nationale afghane bien connu de la victime et de sa famille. Il est probable qu'à la suite de sa mort le Gouvernement afghan devra prendre des mesures décisives pour combler le vide en nommant dans la province de Kandahar des fonctionnaires légitimes et comptables de leurs actes;

f) Les 25 et 26 juillet, après 10 mois d'inactivité, les représentants du Gouvernement afghan et de la communauté internationale ont réaffirmé leur attachement au Processus de Kaboul en organisant une série de réunions de ses comités permanents. Ceux-ci ont examiné le processus de planification des programmes nationaux prioritaires dans le domaine socioéconomique et celui de la gouvernance et se sont efforcés de définir des objectifs de développement mesurables et réalisables. Les représentants sont convenus de se réunir à nouveau en septembre.

Situation en matière de sécurité

4. Grâce à l'augmentation des moyens militaires, la FIAS et ses partenaires afghans ont atteint leurs objectifs de 2010 et exercé sur les insurgés une telle pression qu'ils n'ont pas pu récupérer et se préparer pour la saison des combats de 2011. Les importantes découvertes de caches d'armes, la dégradation des structures de commandement et de contrôle et la coupure des lignes d'approvisionnement ainsi que les pertes en personnel ont eu pour résultat que la reprise des combats par les insurgés à la mi-mai a été inefficace. Les insurgés n'ont généralement pas été en mesure de s'opposer aux progrès réalisés par les Forces nationales de sécurité afghanes et la FIAS au cours du printemps et ont en fait été obligés de se concentrer sur la défense de leurs derniers sanctuaires et de leur liberté de mouvement. Incapables d'exécuter des opérations militaires offensives, ils ont été forcés de plus en plus à avoir recours à des attaques spectaculaires occasionnelles. Celles-ci ont souvent été menées contre des « cibles vulnérables », telles que membres du

Gouvernement, personnel des Forces nationales de sécurité afghanes en dehors de leur service ou infrastructures civiles, et ont souvent entraîné un nombre important de victimes civiles.

5. Les Forces nationales de sécurité afghanes ont efficacement contré la plupart des attaques des insurgés. On peut citer par exemple l'attaque contre le complexe de l'hôtel Intercontinental de Kandahar (19 mai 2011), dont les insurgés voulaient faire la première attaque du printemps. Ils n'ont toutefois pas atteint leurs objectifs et ont subi des pertes importantes. On notera que la capacité et la volonté de combattre des insurgés – bien que diminuées – existent toujours et que les insurgés sont encore en mesure de maintenir un semblant de commandement et de contrôle. La FIAS estime qu'une activité cinétique importante aura lieu durant l'été, mais avec un plus grand nombre de périodes d'accalmie entre les attaques, car les insurgés sont de plus en plus forcés de se reposer et de se ravitailler fréquemment en raison de la présence accrue des Forces nationales de sécurité afghanes et de la FIAS et du rythme élevé de leurs opérations. Il faut noter aussi qu'on estime que les insurgés ne sont pas en mesure de faire échouer le processus de transition. D'autres signes prometteurs sont également visibles. Par exemple, un nombre croissant d'Afghans indiquent à la FIAS et aux Forces nationales de sécurité afghanes les emplacements d'engins explosifs improvisés et de caches d'armes; de plus en plus, les notables des villages et les tribus prennent langue avec la FIAS, les Forces nationales de sécurité afghanes et le Gouvernement sur les questions de gouvernance locale et de développement, et les sondages continuent d'indiquer que la majorité de la population soutient la FIAS et les Forces nationales de sécurité afghanes et le travail qu'elles font.

6. Sur le plan régional, la situation en matière de sécurité est la suivante :

a) Commandement régional de la capitale. La situation est restée inchangée ou peut être décrite comme stable. Il y a eu des attaques sporadiques d'insurgés mais les Forces nationales de sécurité afghanes y ont réagi efficacement. Ces attaques ont beaucoup suscité l'attention des médias, mais n'ont pas modifié la situation en matière de sécurité;

b) Commandement régional Nord. Un certain nombre d'atteintes spectaculaires à la sécurité commises par les insurgés ont eu lieu, mais la situation est restée stable dans l'ensemble. Toutes les atteintes à la sécurité ne peuvent pas être imputées aux insurgés afghans;

c) Commandement régional Ouest. La poursuite des opérations de la FIAS et des Forces nationales de sécurité afghanes a réduit la liberté de mouvement des insurgés et l'attaque complexe menée le 30 mai contre le camp de l'Équipe provinciale de reconstruction dans la ville de Hérat a été efficacement contrée par les Forces nationales de sécurité afghanes, avec l'appui de la FIAS;

d) Commandement régional Sud. Les Forces nationales de sécurité afghanes ont fait la démonstration de l'amélioration de leurs capacités en neutralisant avec succès les insurgés au début de la saison des combats 2011, ce qui leur a permis de préserver les acquis obtenus de haute lutte en 2009 et 2010. La situation d'ensemble en matière de sécurité semble s'améliorer et les réseaux d'insurgés éprouvent les mêmes difficultés que ceux de la région sud-ouest sur le plan du commandement et de la logistique;

e) Commandement régional Sud-Ouest. Après avoir nettoyé avec succès le centre de la province de Helmand, les Forces nationales de sécurité afghanes et la FIAS ont lancé des opérations pour éliminer les derniers sanctuaires des insurgés dans la province. Les Forces nationales de sécurité afghanes et les Forces d'opérations spéciales de la FIAS ont continué de démanteler les bases logistiques des insurgés dans le sud de Helmand, causant à ces derniers de lourdes difficultés sur les plans logistique et financier;

f) Commandement régional Est. La partie orientale de l'Afghanistan, qui est limitrophe des zones tribales sous administration fédérale du Pakistan, demeure une zone importante pour les insurgés, car elle leur permet d'assurer la liaison entre les sanctuaires à l'extérieur du pays et la ville de Kaboul. Après leur avoir interdit l'accès à leurs sanctuaires et itinéraires d'approvisionnement habituels, les Forces nationales de sécurité afghanes et la FIAS ont forcé les insurgés à rediriger leurs efforts vers le rétablissement d'itinéraires d'infiltration et le maintien de sanctuaires. Par la suite, le Commandement régional Est a enregistré le nombre le plus élevé d'atteintes à la sécurité.

Forces nationales de sécurité afghanes

7. Les Forces nationales de sécurité afghanes continuent de faire régulièrement des progrès vers la réalisation des objectifs fixés pour octobre 2011. L'aptitude et la capacité du Ministère de la défense et du Ministère de l'intérieur à doter d'effectifs, former, équiper et soutenir leur police et leurs soldats se sont améliorées. Les Forces nationales de sécurité afghanes ont continué de développer leur capacité de formation : plus de 35 000 soldats et policiers participaient à divers programmes de formation à la fin de juillet 2011.

8. L'objectif consistant pour les Forces nationales de sécurité afghanes à porter leurs effectifs à 305 600 soldats pour octobre 2011 est sur le point d'être atteint. Les programmes de recrutement de l'armée et de la police nationales sont en passe d'atteindre les objectifs fixés en matière d'effectifs, à savoir, respectivement, 171 600 et 134 000 personnes. D'une manière générale, la capacité des Forces nationales de sécurité afghanes ne cesse d'augmenter, à mesure que le nombre de leurs unités ayant une cote d'efficacité élevée (supérieure à la cote « efficace avec des conseillers ») continue d'augmenter, tout comme le nombre d'opérations qu'elles mènent. Les efforts visant à former des formateurs afghans progressent également; la FIAS prévoit que le système de formation des formateurs fonctionnera à plein régime l'an prochain. Ce programme permettra à l'Afghanistan d'assumer une plus grande part des responsabilités relatives à la formation des Forces nationales de sécurité afghanes. À la fin de la période couverte par le présent rapport, le 100 000ème élève est sorti du programme d'alphabétisation des Forces nationales de sécurité afghanes, ce qui constitue une étape importante de leur professionnalisation.

Armée nationale afghane

9. L'Armée nationale afghane reste l'élément le plus solide et le plus compétent des Forces nationales de sécurité afghanes. Elle compte au total 171 600 hommes et son dernier kandak (bataillon) d'infanterie a été constitué; les efforts se poursuivent avec la mise en œuvre d'unités d'appui tactique et de soutien au combat ainsi que le renforcement des unités médicales et de soutien logistique pour améliorer l'équilibre et la pérennité de l'armée. De même, la totalité des 12 écoles spécialisées de

l’Armée nationale afghane sont désormais ouvertes. L’efficacité de l’Armée nationale afghane ne cesse de s’améliorer : pour près de 75 % des unités ainsi que pour l’état-major la mention d’évaluation est actuellement « efficace avec encadrement » ou « efficace avec assistance ». Les places disponibles dans les centres de formation de l’Armée nationale afghane sont utilisées efficacement : le taux est proche de 100 %. Autre aspect important, le nombre croissant de formateurs afghans renforce lentement mais sûrement la capacité de l’armée à couvrir indépendamment ses besoins de formation à moyen terme.

10. L’Armée nationale afghane est en passe d’atteindre dès août 2011 l’objectif d’un effectif de 171 600 soldats fixé pour octobre 2011. Cette tendance positive est essentiellement le résultat d’un recrutement solide, mais aussi d’une amélioration des taux de rétention. Cependant les taux d’attrition restent une préoccupation constante du point de vue de la pérennité et du développement professionnel. Pour octobre 2012, l’objectif fixé en ce qui concerne les effectifs de l’Armée nationale afghane a été porté à 195 000 soldats, ce qui exige que l’on examine de près ses besoins d’instructeurs pour son expansion en cette période de transition difficile.

11. Malgré les bons résultats enregistrés, il n’y a pas de changement pour ce qui est des difficultés qui subsistent dans les unités de l’Armée nationale afghane : carences de l’encadrement, attrition élevée, manque de capacités dans les domaines de la planification des effectifs, de la gestion du Centre des opérations tactiques et du soutien logistique.

Force aérienne afghane

12. La Force aérienne afghane se trouve à un stade critique de son développement. Au cours de l’année écoulée, elle a connu une forte croissance, mais continuera d’éprouver des difficultés au cours des deux années à venir avec l’ajout prévu à sa flotte de 72 aéronefs supplémentaires. Les pratiques actuelles et l’expérience récente font douter sérieusement de la capacité de la Force aérienne afghane à gérer cette augmentation de sa flotte et continuer d’accroître ses effectifs. Sa capacité à opérer de manière professionnelle, à former des équipages et à assurer la maintenance et le soutien logistique de ses aéronefs ne s’est pas développée au même rythme que l’augmentation rapide de ses moyens. La capacité d’utiliser plusieurs types d’aéronefs va bien au-delà du développement des compétences individuelles. Il faut qu’elle s’appuie sur une organisation professionnelle et transparente. La responsabilisation permet aussi une meilleure planification et une formation plus efficace. À mesure que la Force aérienne afghane continue d’accroître sa présence dans l’ensemble du pays, il est de plus en plus important de comprendre les besoins de formation de ses unités et détachements aériens. La Mission de formation de l’OTAN en Afghanistan et le nombre de formateurs aériens sont insuffisants. Malgré ces carences et difficultés, la Force aérienne afghane a assumé un rôle de soutien important pendant les cérémonies de transition en assurant le transport des dignitaires afghans. En outre, elle a transporté plus de 1 500 kg d’aide humanitaire et de fournitures scolaires dans la province du Badakhshan.

Police nationale afghane

13. Au cours du trimestre considéré, les effectifs de la Police nationale afghane ont atteint 130 622 personnes, soit une augmentation de près de 4 000 policiers. Ils ont ainsi continué de progresser vers l’objectif de 134 000 personnes fixé pour

octobre 2011; environ 10 000 policiers suivent actuellement divers programmes de formation. On met davantage l'accent sur la professionnalisation de la police en en améliorant l'encadrement et en assurant la formation de tous ses membres. Actuellement, on s'efforce surtout de remédier pour la fin de 2012 aux carences du corps des sous-officiers.

14. À mesure que se poursuit le processus de transition, on met aussi l'accent, comme dans le cas de l'Armée nationale afghane, sur l'autonomisation de la police en augmentant le nombre de formateurs afghans dont elle dispose. L'objectif est d'établir un système de formation d'instructeurs fonctionnant à plein régime dans les 12 mois à venir. La coopération s'intensifie entre les différentes entités de la communauté internationale intervenant dans le développement de la Police nationale afghane, telles que la Mission de police de l'Union européenne en Afghanistan (EUPOL) et l'Équipe allemande pour le projet de police, ce qui contribuera également à renforcer son autonomie. Le 17 mai, le Conseil international de coordination de la police a entériné deux initiatives visant à professionnaliser davantage la police du niveau stratégique jusqu'au niveau tactique (le policier sur le terrain), à savoir premièrement la mise en place d'un cadre institutionnel et d'élaboration des procédures policières et, deuxièmement, l'établissement d'un conseil consultatif international. Il a également été annoncé que la durée du programme de formation de base initiale des policiers de patrouille serait portée de six à huit semaines.

15. Le 28 juillet, un stage de formation d'élèves policiers de la Police nationale afghane a débuté à Sivas (Turquie) avec la participation de 492 élèves afghans, ce qui constitue le programme de formation le plus important de la Police nationale afghane à l'étranger. Les programmes de formation à l'étranger de ce type constituent un autre moyen d'améliorer la formation professionnelle des forces afghanes.

Capacités institutionnelles

16. En juin, le Ministre de la défense a organisé un séminaire à l'intention des cadres supérieurs du Ministère et de l'état-major général pour discuter du Manuel des opérations et des fonctions. Adopté en mars, ce manuel fournit des directives institutionnelles et de gestion en définissant les tâches, organisation, rôles et responsabilités du Ministère et de l'Armée nationale afghane. Cette dernière a planifié, mené, facilité et accueilli sa première conférence logistique, à savoir un séminaire de deux jours auquel ont participé 300 officiers de l'armée qui se sont surtout efforcés d'identifier des « solutions de l'Armée nationale afghane aux défis afghans » et d'améliorer son fonctionnement. Ce séminaire a été la première réunion sur ce sujet conduite par les Afghans. Selon l'évaluation dont il a fait l'objet, le Centre de recrutement de l'Armée nationale afghane est en mesure d'accomplir sa mission sous simple supervision de la coalition. Dès qu'il aura reçu l'approbation, ce sera le premier département du Ministère de la défense à entamer le processus de transition. Selon l'évaluation le concernant, le Ministère de l'intérieur nécessitera une aide de la coalition vers la fin de 2011 et au-delà. Cette évaluation de l'état de préparation du Ministère de l'intérieur reflète une amélioration depuis le dernier rapport. L'évaluation de la Direction des affaires publiques indique qu'elle est en mesure d'accomplir sa mission sous simple supervision de la coalition et, comme le Centre de recrutement, elle attend l'approbation pour entamer la transition pour passer sous contrôle afghan.

Sociétés de sécurité privées

17. Au début mai, le Ministère de l'intérieur a signé la procédure de transition Tashkil pour les sociétés de sécurité privées qui ont besoin de disposer d'effectifs supérieurs à 500 personnes. Cette importante mesure permet désormais aux sociétés concernées de s'acquitter de leurs engagements contractuels. Les entités diplomatiques pourront passer des contrats avec des sociétés de sécurité privées tant que ce sera nécessaire; par contre, les entités de développement et la FIAS pourront maintenir leurs contrats avec des sociétés de sécurité privées pendant la période de transition d'un an, mais devront avoir recours à la Force afghane de protection civile à la fin de celle-ci, soit en mars 2012. En outre, le Bureau du Ministère chargé des sociétés de sécurité privées a reçu des instructions pour délivrer de nouvelles licences aux 26 sociétés qui remplissent toutes les conditions requises et n'ont pas d'amendes impayées. Les sociétés de sécurité privées disposant de licences pourront accepter de nouveaux contrats. À la fin de la période couverte par le présent rapport, trois sociétés, employant environ 2 100 personnes, avaient déjà satisfait aux procédures de transition. Des questions demeurent en ce qui concerne la fourniture, la distribution et le transfert des armes ainsi que l'identification des sociétés privées ayant du personnel de transition Tashkil et le recrutement du personnel de la Force afghane de protection civile.

18. À la suite de la décision récente du Ministère de l'intérieur de faire de la Force afghane de protection civile une entreprise d'État, des experts du monde des affaires sont actuellement en cours de recrutement pour fournir des conseils sur le modèle d'affaires à adopter. Le dispositif et l'infrastructure de formation sont désormais en place au Centre régional de formation de la Force dans le district de Bagrami (province de Kaboul) et la formation des premiers élèves a commencé le 16 juillet. C'est là un pas important dans le développement des capacités de la Force afghane de protection civile, qui accroît la confiance des organismes de développement dans le fait que la sécurité de leurs projets sera à l'avenir assurée.

Police locale afghane

19. Le programme de Police locale afghane, qui dépend du Ministère de l'intérieur, continue de gagner en force et en efficacité. Au 4 août 2011, 43 districts de la Police locale afghane étaient jugés opérationnels par le Gouvernement. Ses effectifs sont actuellement proches de 7 400 personnes, ce qui améliore encore la situation sur le plan de la sécurité ainsi que la perception qu'a le public de la police locale. Au cours des six derniers mois, la Police locale afghane a connu un taux de croissance de plus de 14 % par mois. Les liens entre elle et les communautés locales font qu'il est difficile pour les Taliban de l'attaquer ou d'attaquer les villages d'origine de ses membres, car la plupart des Taliban viennent des mêmes villages et combattent dans un rayon de 10 kilomètres de chez eux. De plus en plus, les dirigeants talibans recrutent de ce fait des combattants extérieurs, tactique qui risque de susciter l'hostilité des Afghans habitant les villages protégés. Le programme le plus important de police locale, celui du district de Marjah dans la province de Helmand, compte maintenant 400 hommes de patrouille dans ce sanctuaire traditionnel des insurgés.

Pertes civiles

20. Les rapports indépendants continuent d'indiquer que les insurgés sont à l'origine de plus de 80 % de toutes les pertes civiles. Le nombre de pertes civiles imputable à la FIAS a continué de diminuer, celui de juin 2011 étant l'un des plus faibles des quatre dernières années. Le commandant de la FIAS a continué de réduire les pertes civiles causées par la FIAS en ne cessant de rappeler ses directives. Il a également décidé de convoquer une conférence sur la réduction des pertes civiles à laquelle ont été conviés la FIAS, le Gouvernement (y compris les membres du Parlement) et la communauté internationale, dont la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan. Cette conférence s'est réunie pour la première fois le 28 juin et a été bien accueillie par les participants. Elle continuera de se réunir chaque trimestre avec l'objectif d'établir un dialogue direct avec les représentants de la population afghane pour répondre à ses préoccupations et expliquer les activités et les progrès de la FIAS en matière de protection de la population. Le quartier général de la FIAS a également établi le Groupe de travail pour la réduction des pertes civiles qui est chargé d'examiner les politiques et procédures suivies ainsi que l'utilisation qui est faite de la Cellule de suivi des victimes civiles, des Équipes conjointes d'évaluation des incidents et des Équipes mobiles de formation qui se rendent dans les commandements régionaux. On a toujours comme message stratégique important que le recours inconsidéré à des engins explosifs improvisés et des attentats suicides est à l'origine de la majorité des pertes civiles et qu'un élément fondamental de la lutte de la FIAS contre les insurgés reste sa détermination à continuer de réduire ces pertes.

Lutte contre les stupéfiants

21. Avec l'augmentation considérable du nombre de découvertes et de confiscations de graines de pavot (152 073 kg) et d'opium (23 095 kg) par rapport à la même période de l'année passée et au début de 2011, on peut considérer que la période couverte par le présent rapport a été marqué par le succès et que l'augmentation des opérations de sécurité des Forces nationales de sécurité afghanes et de la FIAS porte ses fruits. Ce succès limitera encore davantage l'accès des insurgés au financement provenant du commerce de la drogue. Le changement le plus important intervenu en 2011 dans l'économie de l'opium en Afghanistan est la hausse brutale du prix de l'opium. Toutefois, cette augmentation spectaculaire n'a pas entraîné une réaction uniforme des paysans. Si certains ont été incités à reprendre ou à augmenter la culture du pavot, un grand nombre ont estimé pouvoir maintenir les niveaux de culture de 2010 (tant pour le pavot que pour les cultures vivrières) et voir tout de même leurs revenus augmenter.

22. Un examen approfondi des facteurs déterminant la production d'opium au cours de la campagne 2010-2011 a montré qu'il existe une corrélation entre la culture du pavot, le niveau de sécurité, le degré de gouvernance et le niveau de développement économique. Les communautés qui connaissent la sécurité et sont situées à proximité de centres provinciaux où le Gouvernement n'est pas contesté et où le développement économique s'est accéléré, montrent peu d'intérêt à revenir à la culture du pavot. De ce fait, dans les régions où le Gouvernement n'a pas été en mesure d'établir une présence incontestée et d'assurer une sécurité suffisante pour promouvoir le développement économique, les communautés affichent un niveau de stress important qui a été exploité par les Taliban pour élargir leur base de soutien.

23. La FIAS continue de collaborer étroitement avec les différents acteurs de la communauté internationale pour mieux adapter son aide à la stratégie afghane de lutte contre les stupéfiants tout en améliorant sa compréhension des liens entre le commerce des stupéfiants et l'insurrection. Les efforts de soutien de la FIAS visent à assurer que les Afghans comprennent que la participation à des activités illégales liées aux stupéfiants, qui réduisent en esclavage d'autres Afghans, est contraire à l'Islam, comme beaucoup d'autres activités des insurgés.

Gouvernance

24. Au cours de la période considérée, le Bureau du Haut Représentant de l'OTAN, avec le soutien de M. Ghani et des pays participant aux Équipes de reconstruction de province, a accepté un document conceptuel envisageant de faire évoluer ces équipes pour les convertir en unités d'assistance technique, qui transféreront leurs fonctions soit à des administrations afghanes locales, soit à d'autres parties prenantes, telles que des organisations non gouvernementales. Le rythme auquel la transition se fera variera d'un endroit à l'autre. Ce document sur les principes et directives d'évolution des équipes provinciales de reconstruction tient compte des six principes ci-après énoncés par le commandant de la FIAS :

1) Changer d'orientation pour passer de la prestation de services au développement des capacités;

2) Modifier la composition des équipes provinciales de reconstruction pour permettre ce changement d'orientation;

3) Réduire lentement mais sûrement la taille des équipes provinciales de reconstruction;

4) Mettre en place un système d'indemnités et de mesures incitatives pour la transition;

5) Identifier et exécuter des projets à haute visibilité au début de la transition; et

6) Inscrire progressivement davantage de crédits au budget par le truchement du Gouvernement central.

Ces principes convenus visent à assurer que les parties prenantes des Équipes de reconstruction de province adoptent une approche cohérente pour se consacrer davantage au renforcement des capacités afghanes.

25. La Commission indépendante de la réforme administrative et de la fonction publique fait des progrès constants dans ses efforts de recrutement et de formation des fonctionnaires au mérite. Récemment, 12 Vice-Gouverneurs provinciaux ont été sélectionnés par la Commission et nommés par le Président Karzai et 14 autres provinces ont entamé cette semaine le processus de sélection au mérite. Des efforts similaires sont en cours pour la nomination de gouverneurs de district qualifiés dans l'ensemble du pays; 38 d'entre eux ont déjà été choisis au mérite le mois dernier.

26. Pour mieux sensibiliser la population afghane, l'Équipe spéciale Shafafiyat (« Transparence ») a établi une direction chargée de dialoguer avec les organisations de la société civile, y compris les agences de presse, les universités, les organisations non gouvernementales afghanes et potentiellement les chefs religieux. En favorisant le dialogue sur la corruption et ses effets sur la société, l'Équipe

spéciale œuvre pour que les organisations civiles soient habilitées à lutter contre la corruption selon leurs capacités. Les discussions en cours entre diverses entités de la société civile visent à recenser les possibilités de formation d'une coalition de la société civile qui ferait pression pour améliorer la transparence et la liberté d'information de la part du Gouvernement.

27. Au 15 juillet, 14 des 22 noms dont le Gouvernement afghan a demandé la radiation des listes du Comité des sanctions du Conseil de sécurité contre les Taliban avaient été approuvés. Parmi les noms radiés figurent ceux de quatre membres du Haut Conseil pour la paix. On considère que la radiation d'anciens Taliban de la liste des sanctions établie au titre de la résolution 1267 du Conseil de sécurité constitue une importante mesure de rétablissement de la confiance et une preuve pour les Taliban que la communauté internationale et le Gouvernement afghan veulent réellement la réconciliation. Conscient du souhait de la communauté internationale de voir la réintégration s'accélérer avec cette décision, le Ministre Stanekzai a conseillé la patience; le Programme afghan de paix et de réintégration est en train de renforcer ses moyens, mais c'est un programme complexe qui s'efforce de régler des litiges anciens village par village.

28. À la fin juillet, le Programme de paix et de réintégration avait officiellement réintégré plus de 2 300 insurgés contre 1 150 à la fin mars. La plus grosse part du travail de réintégration a eu lieu jusqu'ici dans le nord de l'Afghanistan, mais au cours des derniers mois la tendance à la réintégration s'est développée dans le sud et l'est du pays. Cette montée en puissance dans le sud et l'est peut s'expliquer par le soutien politique local renouvelé en faveur du processus de réintégration. En juin, le Comité de surveillance financière a approuvé le budget du Programme de paix et de réintégration pour l'exercice 2011-2012. L'approbation de ce budget constitue un pas important dans le processus de réintégration, car il permettra de commencer à faire parvenir un financement aux provinces.

Développement

29. Au cours de la période considérée, les efforts de développement du Gouvernement, soutenus par la FIAS et la communauté internationale, ont continué d'améliorer l'infrastructure sociale et stratégique de l'Afghanistan. Les tendances à court terme relatives à la croissance économique restent positives, mais une récession pourrait se produire à la suite de toute réduction des troupes de la FIAS ou du soutien des donateurs internationaux. On peut mentionner pour la période considérée les points saillants suivants :

– Selon le Ministère de l'éducation, 8,3 millions d'élèves sont actuellement inscrits dans les écoles primaires et secondaires. Cela représente une augmentation de 500 000 élèves inscrits par rapport à l'année scolaire 2010. Néanmoins, plus de 4,5 millions d'enfants ne sont toujours pas scolarisés en raison de la pénurie d'enseignants et des conditions de sécurité dans les zones les plus reculées;

– Le Ministère de la santé publique a poursuivi ses efforts pour développer les services de santé de base, l'objectif étant de couvrir 90 % de la population en 2013. Au cours des seuls deux derniers mois, 33 centres médicaux ont été ouverts dans le pays, ce qui porte le total au niveau national à plus de 2 000. L'accès des femmes aux services de santé n'a cessé d'augmenter, mais la pénurie persistante de personnel soignant féminin le limite dans certaines

régions. Pour y remédier, le Ministère a mis l'accent sur les écoles de sages-femmes et la participation de femmes aux programmes de formation des professions de la santé;

– Malgré les progrès notables enregistrés en ce qui concerne les routes, le rail, le transport aérien, l'énergie électrique, l'eau, les frontières, l'aviation et les technologies de l'information et des communications, il reste nécessaire de développer à court terme les activités et mécanismes de maintenance ainsi que les régimes réglementaires, le cas échéant avec l'appui de la FIAS pour en améliorer la pérennité;

– Les efforts visant à exploiter les ressources minérales de l'Afghanistan pourraient générer une importante croissance économique et des recettes publiques conséquentes, mais pas avant 2014. En mai, la Banque mondiale a approuvé un projet d'un montant de 52 millions de dollars pour renforcer la capacité du Ministère des mines à gérer les investissements étrangers directs importants dans le secteur minier;

– Néanmoins, en ce qui concerne la gouvernance économique, la crise de la Banque de Kaboul, qui a entraîné un retard dans la signature avec le FMI d'un accord relatif à un nouveau programme de pays, pourrait faire obstacle à la volonté de la communauté internationale de soutenir le Gouvernement;

– Après des mois de négociations, l'Accord afghano-pakistanais sur le commerce de transit est désormais opérationnel, les parties prenantes s'étant entendues sur les cautions relatives aux camions transitant par le Pakistan. Toutefois, l'accord reste en suspens tant que les parties n'ont pas mis au point un moyen de le mettre en œuvre.

30. Au cours de la période considérée, il a encore une fois été montré que les liens entre la sécurité, la gouvernance et le développement sont indissociables. Des mesures simultanées sont nécessaires dans les trois domaines pour appuyer la transition vers le contrôle de la sécurité par les Afghans en 2014 et permettre en fin de compte aux autorités afghanes d'assumer effectivement la responsabilité du pays.